

Mot-valise et remodelage des frontières lexicales

Portmanteau Words and the Remodelling of the Lexical Borders

Marc Bonhomme



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/1091>

DOI : [10.4000/praxematique.1091](https://doi.org/10.4000/praxematique.1091)

ISSN : 2111-5044

Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

Édition imprimée

Date de publication : 2 janvier 2009

Pagination : 99-120

ISBN : 16 x 24 cm, 290 p., ISSN : 0765-4944, ISBN : 978-2-84269-904-8

ISSN : 0765-4944

Référence électronique

Marc Bonhomme, « Mot-valise et remodelage des frontières lexicales », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 53 | 2009, mis en ligne le 01 janvier 2013, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/1091> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.1091>

Mot-valise et remodelage des frontières lexicales

Introduction

Par ses télescopages lexicaux, le mot-valise entre de plain-pied dans la problématique des frontières notionnelles, cela à partir d'une question essentielle qui se pose à ses analystes : s'intègre-t-il ou non dans le champ des mécanismes réguliers du langage ? On relève trois sortes de réponses à cette question. D'un côté, certains voient dans le mot-valise une altérité totale ou un phénomène hors frontières par rapport aux autres signes linguistiques. C'est la position de Paris (1972), de Martin (1976) ou de Milner (1982) qui insistent sur le caractère irréductible et même monstrueux de ce mode de formation. Inversement, d'autres analystes rangent le mot-valise dans les limites de la production commune du langage. Ainsi en est-il pour Ronat (1975), Guilbert (1975) ou Mortureux (1997) qui le normalisent dans le fonctionnement ordinaire de la néologie lexicale. À la suite de Grésillon (1984) et de Fradin (1997), nous nous proposons de montrer que la sphère du mot-valise est en fait plus complexe, en ce qu'il offre un compromis discursif instable opérant aux marges de la régularité et de la créativité. Ce faisant, il constitue un procédé lexical singulier qui joue sur la plasticité du langage pour en renégocier les frontières. Cette renégociation porte d'abord sur la matérialité des lexèmes, mais elle ne trouve ses motivations profondes qu'au niveau sémantico-référentiel.

I. Le mot-valise comme entre-deux lexical

D'un point de vue lexical, le mot-valise se présente comme un entre-deux ou un espace précaire, tant en ce qui concerne son actualisation discursive que sa catégorisation hétérogène.

I.1. Plan extéroceptif : le mot-valise entre langue et discours

Soit un premier exemple journalistique :

(1) Éloge de la nonchaléance.

Véronique Nichanian dessine les collections masculines de la maison Hermès depuis 1988. Ses silhouettes collent à l'air du printemps.

(*Le Temps* du 17-05-2005)

Cet exemple renferme un cas typique de mot-valise, « nonchaléance », fondé sur l'amalgame de deux lexèmes-sources dans une occurrence donnée : *nonchalance* et *élégance*. « Nonchaléance » s'intègre ainsi dans le cadre de la néologie discursive, trouvant sa créativité en recyclant vampiriquement le lexique existant. La dimension discursive de ce mot-valise se manifeste également dans sa nature conjoncturelle, en ce qu'il ne dépasse pas son contexte énonciatif. En cela, « nonchaléance » apparaît comme un procédé spontané, selon lequel on fabrique un mot possible à partir de deux mots existants, « sans souci d'une logique morphologique » (Gaudin & Guespin, 2000, 291).

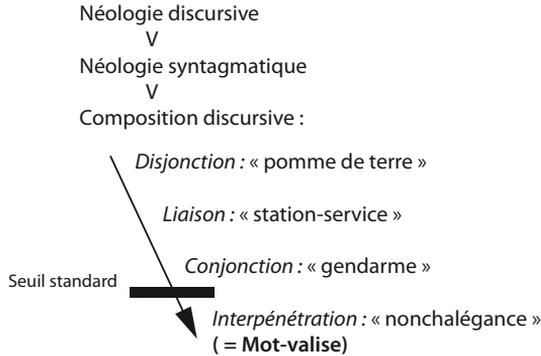
Cependant, même si le mot-valise émerge dans le bornage des énoncés, il ne s'agit en rien d'une production *ex nihilo* et plus ou moins anarchique, mais il exploite l'espace poreux conduisant de la langue au discours, s'ancrant sur des matrices néologiques programmées dans le système de celle-ci. Ces matrices ont du reste généré dans le lexique standard des réalisations voisines du mot-valise, dont les « contaminations » étudiées par Grammont (1971¹). En particulier, le mot-valise prend place dans le domaine de la néologie syntagmatique mise en évidence par Guilbert (1975), caractérisée par ses structures prédicatives réduites. Ainsi, « nonchaléance » constitue un syntagme-bloc, paraphrasable sous une forme syntaxique plus libre : [la] *nonchalance* [qui est] *élégance*.

Plus précisément, le mot-valise se définit comme une phase ultime de la composition discursive. En effet, par rapport aux configurations canoniques de cette dernière qui peuvent être disjointes (cas des synapsies comme *pomme de terre*²), reliées par un tiret (exemple des conglomérés comme *station-service*) ou conjointes (cas des agglutinés

1. Un exemple donné par Grammont en est « ombrelle », formé sur le mixage d'*ombelle* et d'*ombre*.

2. Le terme de « synapsie » est dû à BENVENISTE (1974).

comme *gendarme*), mais qui juxtaposent leurs constituants, un mot-valise tel que « nonchalégance » va jusqu'à l'interpénétration de ceux-ci, cette interpénétration s'accompagnant d'une réduction. Ce faisant, il outrepassa le seuil standard de la composition discursive, tout en se situant dans sa mouvance, ce que résume la représentation graphique suivante :



Le mot-valise se positionne à la périphérie de la composition discursive selon deux autres perspectives. Historiquement, à la différence des composés standardisés, bien qu'on relève quelques mots-valises dans l'Antiquité (par exemple chez Aristophane) ou au XVI^e siècle (notamment chez Rabelais¹), ceux-ci ont acquis une réelle productivité seulement depuis le XIX^e siècle, avec leur vulgarisation en littérature à la suite de Heine et de Carroll, puis dans le langage quotidien. Sur le plan morphologique surtout, le mot-valise se situe aux marges de la néologie par composition en raison du caractère extrême de ses réalisations qui remettent en cause les frontières langagières établies. En premier lieu, un mot-valise comme « nonchalégance » perturbe le signe linguistique en affectant l'intégrité des signifiants, telle qu'elle est construite en langue. En second lieu, ce mot-valise produit une recatégorisation hybride — ou un entre-deux lexical — qui va à l'encontre de l'organisation différentielle des lexèmes. Avec « nonchalégance », on est en présence d'un Nom-Nom. Mais tout en étant souvent axés autour du nom, les remodelages fusionnels du mot-valise sont très ouverts :

1. L'exemple le plus célèbre en est « Sorbonagre » (*Sorbonne* + *onagre*) qui disqualifie les théologiens de la Sorbonne dans *Gargantua*.

Nom-Adjectif :

- [2] Je suis un consommaverti.
(Publicité La Redoute, in *Femme actuelle* du 14-04-1997)

Nom-Verbe :

- [3] Sportez-vous bien.
(Publicité Volkswagen, in *L'Hebdo* du 08-05-2001)

Exclamation-Nom :

- [4] Pssswiss¹ !
(Publicité Swissnet Banking, in *L'Hebdo* du 13-08-1999)

Adjectif-Adjectif :

- [5] Beauthentique. La construction d'une authenticité, c'est ce qui flottait sur les collections Gianfranco Ferré.
(*Le Temps* du 24-06-2010)

Adjectif-Adverbe :

- [6] Schizophrénétiquement. (Prévert, in *Grésillon*, 1984)

Dans toutes ces occurrences, le mot-valise introduit un syncrétisme lexical en discours là où il existe du discontinu en langue.

On assiste de la sorte à l'émergence d'un contre-lexique discursif qui actualise des structures limites permises par le système linguistique dans certaines situations de communication. Mais ce contre-lexique marginal peut devenir central dans tel ou tel discours, lorsque le mot-valise s'y généralise, à l'image des titres de la presse (voir 2.2.2, p. 114). Par ailleurs, ce contre-lexique est susceptible de remonter en deçà du seuil néologique standard, pour peu que le mot-valise se lexicalise en langue. Pensons à la série « informatique », « bureautique », « robotique », etc.², qui finit par former un véritable paradigme.

1. Ce valisage publicitaire promouvant une banque suisse combine *Pssst* et *Swiss*.

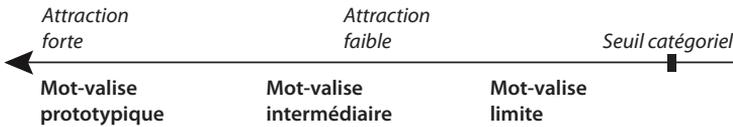
2. Apparu avec « informatique » en 1962, ce paradigme se développe sur la matrice Nom + *Automatique*.

1.2. Plan intéroceptif : le mot-valise comme catégorie lexicale graduelle

Par-delà leur statut linguistique périphérique, si l'on considère à présent leurs structures internes avec un éclairage métalinguistique, les mots-valises constituent une catégorie disparate et graduelle. Tranchant avec un procédé lexical comme la dérivation qui répond à des opérations formelles rigoureuses, les mots-valises obéissent à une organisation tensionnelle fondée conjointement sur des opérations d'attraction et de répulsion.

1.2.1. Une attraction motivée entre les lexèmes-sources du mot-valise

Au niveau de sa production, un mot-valise nécessite une attraction qui soude plus ou moins ses lexèmes-sources. Cette attraction s'effectue selon des paliers, et autant d'entre-deux, sur lesquels se distribuent des réalisations prototypiques et des réalisations moins saillantes :



a- Valisages prototypiques

Qu'ils soient rhétoriciens (Groupe μ , 1970), stylisticiens (Bacry, 1992, Aquien, 1993) ou lexicologues (Mortureux, 1997, Lehman & Berthet, 1998), les analystes du mot-valise s'accordent sur le fait qu'un valisage prototypique repose sur trois traits :

- une attraction homophonique partielle entre les lexèmes-sources en jeu, de façon à en matérialiser la fusion ;
- une attraction sémantique entre ces derniers, propre à en assurer la cohérence cognitive ;
- une troncation à leur point de rencontre, de manière à les rendre plus compacts et à favoriser leur imbrication.

L'attraction homophonique constitue le trait dominant du mot-valise prototypique d'après la majorité de ses définitions. Ainsi en est-il chez Beth et Marpeau (2005, 20) : « On appelle mot-valise un terme qui a été créé à partir de deux mots contractés en un mot unique parce

qu'une homophonie le permet »; ou chez Fromilhague (1995, 22) : « *Mot-Valise* : combinaison et fusion d'au moins deux termes partiellement homophones ». Une telle attraction homophonique est très variable, tout en se rangeant sous deux grands principes.

On observe d'abord un croisement entre les termes-sources, eux-mêmes tronqués. Dans ce cas, tantôt l'homophonie se présente en position médiane, donnant les « mots-valises glissés » de Grunig (1990, 62). Ceux-ci apparaissent comme les meilleurs, en ce qu'ils permettent un valisage équilibré et une lecture continue, à l'instar de cette occurrence :

[7] Tran**quill**itude (Jammes, in Grésillon, 1984) /*Tranquillité + Quiétude*/

Tantôt l'homophonie se manifeste latéralement, en position initiale :

[8] Un **clo**cho (Boudard, *La Cerise*) /*Clochard + Clodo*/

ou en position finale :

[9] Le boom des « **alica**ments » (*Le Temps* du 22-01-2000) /*Aliment + Médicament*/

L'attraction homophonique se greffe également sur l'emboîtement — doublé d'une troncation — d'un lexème-source dans un autre. Là encore, l'homophonie peut se localiser à l'intérieur du valisage, comme dans ces deux réalisations :

[10] Hum**an**imalité (Etiemble, in Grésillon, 1984)

[11] Chan**im**al (Ferdrière, 1962)

L'homophonie se localise aussi à la périphérie du mot-valise, par exemple à l'initiale :

[12] **Te**atonic (Publicité Ice Tea Migros, in *TV8* du 05-09-1998)

Dans ces occurrences, l'attraction phonétique des termes-sources est renforcée par des attractions sémantiques, qu'elles soient synonymiques (entre *clochard* et *clodo* en [8]), antonymiques (entre *humanité* et *animalité* en [10]) ou hyponymiques (*chat* par rapport à *animal* en [11]). Remarquons en outre que, dans plusieurs de ces valisages, la frontière

interne est mobile. Ainsi, si nous avons décomposé « humanimalité » en *hum-* + *animalité*, de façon à conserver l'intégrité du second terme, un découpage en *humani-* + *-malité* n'est pas à exclure.

b- Valisages intermédiaires

À un deuxième palier, on relève des mots-valises moins prototypiques qui ne renferment aucune homophonie, tout en comportant une interpénétration des lexèmes-sources et une attraction sémantique entre eux. Cette dernière s'avère plus forte lorsqu'elle est synonymique :

[13] Prostipute (San Antonio, *Du rififi à Paname*)

ou analogique :

[14] Le cochonglier pullule en France.
(*Le Temps* du 23-02-1999)

L'attraction sémantique est plus faible lorsqu'elle consiste en des relations qualitatives¹ :

[15] Un aristochieur (Boudard, *Le Banquet des léopards*)

ou simplement praxéologiques, liées à des schèmes fonctionnels². Ceux-ci peuvent mettre en jeu des connexions

Source-Produit :

[16] Nescafé (marque déposée³)

But-Produit :

Les vaccicartes sont prêtes (*Le Monde* du 16-09-2006)

ou Lieu-Action :

Ne cinéronflez plus.
(Publicité Télérama, in *Le Point* du 07-03-2004)

1. Ces relations explicitent une propriété P attachée à une notion N.

2. Ces schèmes fonctionnels s'articulent autour de rôles sémantiques profonds organisant un univers cognitif. Comme l'a montré BONHOMME (1998a et 2005), ils sont à la base des processus métonymiques.

3. La firme Nestlé est en effet l'inventrice du café lyophilisé.

Si des chercheurs comme Hesbois (1986) ou Apothéloz (2002) incluent ce genre d'occurrences dans les frontières du mot-valise, d'autres — à l'image de Grunig (1990) — les excluent absolument, arguant la nécessité d'un phonétisme commun pour qu'il y ait un valisage. Une telle nécessité entraîne alors un déplacement du seuil catégoriel de ce dernier dans le sens de la restriction.

c- Valisages limites

À un troisième palier, on constate des réalisations beaucoup moins marquées qui se situent aux confins du mot-valise. Si ces réalisations conservent une attraction sémantique entre leurs constituants, leur absence d'homophonie et surtout leur imbrication problématique soulèvent la question de leur catégorisation. Ce palier limite concerne les cas où le télescopage provoque seulement l'apocope d'un graphème non prononcé ou peu sensible, comme le *c* de *tabac* dans cette occurrence :

[19] On tabastoppe. (Le Nouvel Observateur du 07-05-2001)

ou le *e* muet de *Chine* dans cette formation :

[20] *La Chinafrique*. (Titre d'un livre de S. Michel et M. Beuret)

Il est possible de discerner ici tout autant des accolements caractérisant les mots composés par soudure que des amalgames définissant le mot-valise. Il en est de même lorsque le télescopage affecte un seul constituant d'un mot composé de base, à l'instar de *Green Peace* à l'origine de ce néologisme :

[21] Green Piece. (Publicité Rifle-Jean, in *L'Hebdo* du 19-05-2003)

« Green Piece » constitue-t-il encore un mot composé ou déjà un mot-valise ? Un flottement identique se retrouve quand l'un des constituants-sources est identifiable à la fois comme lexème et comme préfixoïde. Ainsi, dans l'exemple ci-après :

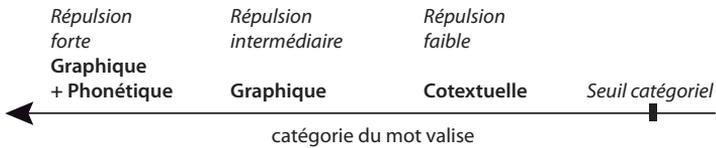
[22] Proserpine, c'est la télépassion, (Publicité Proserpine, in *VSD* du 19-02-2008)

avons-nous affaire à un mot-valise (sur *télévision* + *passion*) ou à ce que Gaudin et Guespin (2000, 289) appellent un « recomposé moderne » (sur *télé-* + *passion*) ? Dans d'autres occurrences, une troncation importante, même sans interpénétration, entre des termes joints, comme dans [23] « Benelux », peut faire hésiter entre un mot-valise et une simple siglaison.

En somme, dans toutes ces formations, on est à l'entre-deux du mot-valise, si bien que les linguistes sont partagés à leur propos. Guilbert (1975), Grésillon (1984) ou Ibrahim (1984) intègrent les réalisations du genre de « Green Piece », de « télépassion » ou de « Benelux » dans la zone interne du mot-valise, les considérant comme de vrais valisages¹. Par contre, un lexicologue comme Fradin (1997, 106) localise une formation telle que *télé* + *X* dans sa zone externe, voyant en elle « une composition cachée ».

1.2.2. *Une répulsion nécessaire entre les lexèmes-sources du mot-valise*

Conjointement à l'attraction qu'on vient de voir, garante de la continuité structurale du mot-valise, ce dernier requiert une répulsion minimale entre ses constituants afin d'être reconnu comme tel lors de sa réception. Cependant, cette répulsion est, elle aussi, foncièrement scalaire, selon les dimensions langagières sur lesquelles elle s'exerce :



a- *Répulsion interne forte*

La répulsion entre les constituants du mot-valise est forte lorsqu'il présente une hétérogénéité graphico-phonétique qui permet une perception claire du valisage par rapport à ses termes-sources, peu ou

1. CLÉMENT et GRÉVERAND (1993) sont encore plus accueillants, incluant dans le mot-valise des composés savants, comme *biosphère* ou *hypnogramme*. Une telle ouverture implique une extension difficilement contrôlable des frontières du valisage.

prou convoqués dans notre mémoire. Cette hétérogénéité résulte d'opérations rhétoriques introduisant une différenciation à l'intérieur du valisage. Ainsi, dans ces occurrences :

[24] Menace sur la biodiversité. (La Liberté du 17-01-2009)

[25] Claire Chazal est celle qui représente le mieux les « sexygénaires ». (20 Minutes du 26-01-2010)

Une addition graphico-phonétique (*bli* dans « biodiversié ») ou une substitution de même nature (*y* dans « sexygénairé ») suscitent, à la lecture, une attente déçue, due à une bifurcation par rapport au constituant le plus long de ces valisages, respectivement *biodiversité* et *sexagénairé*. Cette bifurcation incite l'énonciataire à distinguer une répulsion ou une frontière interne dans la continuité du télescopage, puis à effectuer une déliaison au sein de celui-ci, cela en calculant la nature des termes-sources télescopés : *bibliothèque* et *diversité* en [24]; *sexagénairé* et *sexy* en [25]. La répulsion inhérente au valisage est davantage saillante lorsqu'il met en œuvre des opérations complexes, tel le tronçonnage :

[26] derémanpondadit-il. (Queneau, *Zazie dans le métro*)

En présence de ce valisage saucissonné qui diffracte les frontières de ses constituants, seule une inférence sur l'isotopie conversationnelle rend possible l'identification de ces derniers (*demander* → *répondre*). Dans certains cas, la répulsion est tellement forte entre les composantes du valisage qu'il devient difficile de les reconnaître. Cela se produit quand un valisage combine plus de deux termes-sources dans une forme assez brève, ce que Ferdière (1962, 140) dénomme un « mot-pantalon » :

[27] ulprême. (Artaud, in Grésillon, 1984)

Sous « ulprême » qui associe quatre consonnes à la suite, on a de la peine à interpréter *ultime* + *extrême* + *suprême*¹. Et à défaut d'une telle interprétation, le mot-valise bascule vers la forgerie².

1. Cette interprétation est celle de Grésillon que nous faisons nôtre.

2. Celle-ci qualifie un terme spontané, sans base lexicale attestée.

b- Répulsion interne intermédiaire

La répulsion interne au mot-valise s'avère plus faible lorsque, jouant sur l'entre-deux de l'oral et de l'écrit, elle est perceptible uniquement à l'écrit, le valisage étant homophone à l'oral avec l'un de ses termes-sources. Soit la dénomination suivante, récemment choisie par un réseau universitaire de stylisticiens parisiens : [28] « Groupe Textyle ». Le graphème *y* introduit une répulsion seulement graphique dans « textyle » par rapport à *textile*, cette répulsion révélant le constituant *style* camouflé au sein de ce télescopage.

Les facteurs de répulsion graphique sont très variés dans les mots-valises. Ils consistent fréquemment en la substitution d'un graphème allomorphe (*Y/I*) :

[29] Yvresse. (Nom d'un parfum Yves Saint-Laurent)

Ils reposent aussi sur le recours à une typographie majuscule à la place de la typographie minuscule attendue, à l'instar de ce slogan touristique :

[30] L'offre la plus conCrète.
(Publicité pour la Crète, in *L'Hebdo* du 30-01-2010)

Ici, le *C*, interne à l'adjectif, crée un bornage manifeste qui détache le nom du pays de destination promu. À cela s'ajoutent des différenciations chromatiques, comme dans cet énoncé :

[31] Extraordinaire. Le skieur Didier Défago offre la deuxième médaille d'or à la Suisse.
(20 *Minutes* du 16-02-2010)

Imprimé en jaune sur la page du journal, *or* y suscite une démarcation saillante avec « Extraordinaire » qui l'encadre. On relève encore des redistributions graphiques de frontières entre deux termes associés, à l'image de ce slogan publicitaire :

[32] Il faut changer l'Emmentalité.
(Publicité Emmental, in *Femme actuelle* du 21-10-2001)

Dans ce slogan, seul l'écrit permet de déceler un déplacement de la voyelle *e* au début du nom. De ce fait, au lieu du syntagme que l'oral

induirait (*le mātālite*), le lecteur est invité à interpréter un valisage entre *mentalité* et *Emmental*.

c- Répulsion limite

Plus rarement, le mot-valise ne renferme aucune répulsion apparente, se confondant graphiquement et phonétiquement avec l'un de ses constituants-sources, à l'exemple de ces énoncés publicitaires pour une agence de tourisme :

[33] Profitez des bonnes occases de l'oncle Tom. 1 villa en Floride :
3 200 F. [...]

Ça vous en babouche un coin. Marrakech : 1 340 F.

(Publicité Go Voyages, in *VSD* du 06-12-1995)

Dans ces énoncés, « occases » et « babouche » se lisent *a priori* comme des lexèmes ordinaires, extérieurs au seuil catégoriel du mot-valise. Mais suggérant respectivement le roman *La Case de l'oncle Tom* d'Harriett Beecher Stowe et la locution populaire « boucher un coin », le cotexte de ces occurrences les projette dans les limites internes du valisage, engageant l'énonciataire à percevoir un point de fracture implicite entre leurs syllabes consécutives : *oclcase*, *balbouche*.

Au terme de cette section, on voit mieux comment le mot-valise joue doublement sur les frontières des mots. Sur le plan extéroceptif du lexique en général, il établit un syncrétisme à partir de la discontinuité des lexèmes. Mais sur le plan intéroceptif du valisage lui-même, ce syncrétisme constitue un entre-deux néologique, simultanément conjonctif et disjonctif. Conjonctif, en ce qu'il s'agit d'estomper phonétiquement et/ou sémantiquement les frontières entre les termes amalgamés, afin que le valisage réussisse formellement. Disjonctif, en ce qu'il convient de préserver une différenciation entre ces mêmes termes amalgamés, pour que le valisage soit identifié. Mais ce jeu conflictuel d'estompement et d'instauration d'une altérité est lui-même très souple, s'apparentant plus à du bricolage au gré des discours qu'à l'application de règles strictes.

2. Le mot-valise comme opérateur de reconfigurations cognitives

Les télescopes du mot-valise sont indissociables de leur prise en charge dans des contextes particuliers. En cela, leurs remodelages des frontières lexicales répondent à des activités cognitives visant à restructurer nos représentations.

2.1. Mot-valise et mixages sémantico-référentiels

D'une façon générale, les amalgames lexicaux du mot-valise se prolongent par des mixages sémantico-référentiels qui expriment une pensée complexe en une seule saisie. Ces mixages ont été théorisés par les linguistes en terme de double sémantisme — pensons à la définition du mot-valise comme « deux significations empaquetées en un mot » chez Bonnard (1983, 99), ou en terme de prédication plurielle. Ainsi, Grésillon (1984, 27) parle de « co-prédication » et Fradin (1997, 105) de « plusieurs prédications dans l'espace d'un lexème ». Ce qui est sûr, c'est que le mot-valise constitue globalement une polarité sémantico-référentielle composite. Tantôt il condense un désignateur et un prédicat, comme dans cette occurrence :

[34] Les adeptes de la « randonue » battent la campagne.
(*L'Express* du 13-08-2009)

Tantôt il combine deux prédicats, qu'ils soient adjectivaux (par exemple « rajolivissant » chez Ferdière, 1962) ou nominaux et verbaux, comme dans cette création publicitaire :

[35] Laissez-vous valdorloter.
(Publicité Val d'Aoste, in *Le Point* du 28-05-1998)

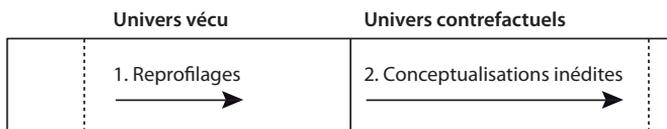
À travers ces formes qui désignent et prédisent en même temps ou qui offrent deux prédicats simultanés, le mot-valise abolit les frontières des productions langagières ordinaires dans lesquelles désignation et prédication sont nettement différenciées. Surtout, une telle fusion énonciative a des conséquences capitales pour le discours. En effet, tout en permettant une économie dans la communication (voir Bonhomme, 1998 b), elle reconfigure complètement la portée des termes amalgamés dans le mot-valise. Entre autres en [34], une « randonue » n'est

pas seulement une randonnée pratiquée nu, c'est un nouveau type d'activité socialement reconnu. Autrement dit, le sens du mot-valise est supérieur au sens additionné de ses constituants. Et c'est précisément par ce supplément de sens qu'il fait bouger les frontières de notre encyclopédie.

Sur un autre plan, la reconfiguration cognitive attachée au mot-valise fonctionne comme trace d'une activité énonciative qui sélectionne les désignateurs et les prédicats les plus pertinents en fonction de l'orientation du discours et de son impact souhaité. De la sorte, le mot-valise construit des représentations à géométrie variable qui schématisent (dans l'acception de Borel *et al.*, 1983) différents domaines notionnels au sein d'un seul lexème. Cette schématisation s'exerce selon deux directions :

1. Soit elle étend les frontières de notre univers vécu, tout en restant dans ses limites. Le mot-valise reprofile alors ce dernier à travers des perspectives novatrices.
2. Soit cette schématisation engendre des univers contrefactuels par-delà les frontières de notre univers vécu¹. À ce moment, le mot-valise participe à l'élaboration de concepts encore inexistantes.

Ces deux opérations peuvent ainsi être figurées :



Fonctions cognitives du mot-valise

2.2. Mot-valise et élargissement des représentations factuelles

Dans les contextes factuels, à savoir relatifs à notre expérience du monde, le mot-valise nous permet d'élargir nos représentations de celui-ci au gré de ses transformations ou des optiques particulières que nous avons sur lui. Cet élargissement cognitif s'effectue suivant une visée objectivante ou subjectivante.

1. Ces frontières étant elles-mêmes variables selon l'état de nos connaissances.

2.2.1. Visée objectivante

La première visée concerne la référence aux réalités nouvelles liées à notre monde moderne, le mot-valise constituant un procédé des plus efficaces pour les schématiser dans leur diversité. Ce faisant, il accommode notre stock lexical au développement des pratiques économiques ou sociales. Dans ce premier cas, on a affaire à des mots-valises dont l'énonciation est estompée, ce qui leur confère une apparence objective et ce qui favorise leur lexicalisation en langue. Entre autres, le mot-valise est couramment sollicité pour rendre compte des innovations techniques, de plus en plus sophistiquées. C'est ainsi qu'on utilise les dénominations de [36] « comescope », de « gélule » ou de « courriel ». Même si l'on ne perçoit plus forcément leurs éléments de base, ces valisages élargissent doublement nos représentations technolinguistiques. D'une part, ils focalisent sur un lexème deux actes de langage : une désignation et une micro-description. D'autre part, ils enrichissent la catégorisation notionnelle des techniques dénotées, en établissant une sous-catégorisation qui précise leurs propriétés. Celle-ci va dans le sens de l'application (*une caméra pour magnétoscope*), de la composition (*une capsule en gélatine*) ou du mode de transmission (*le courrier électronique*).

Par ailleurs, les mots-valises sont fréquemment employés pour schématiser les réalités hybrides qui caractérisent notre société actuelle, comme l'illustrent les énoncés suivants :

[37] Les rurbains constituent un nouveau type de population.
(*Le Monde* du 17-08-2008)

[38] On assiste à un développement des prostituantes.
(*Paris-Match* du 18-03-2009)

[39] La loi prend en compte les célibapères.
(*L'Hebdo* du 19-09-2008)

Formant un sociolecte plus éphémère que les technolinguistiques précédents, ces valisages reprofilent totalement nos représentations doxales sur les frontières sociales, du fait qu'ils instituent des catégories mixtes : on peut être à la fois rural et urbain, prostituée et étudiante, célibataire et père. En somme ici, l'entre-deux des mots-valises est étroitement motivé par l'entre-deux des réalités désignées.

2.2.2. *Visée subjectivante*

Les mots-valises reprofilent aussi les représentations factuelles par des visées davantage subjectivantes. Dans ce cas, il ne s'agit plus d'accommoder le langage à l'évolution du monde, mais de montrer des points de vue originaux sur celui-ci. Cela donne des mots-valises idiolectaux qui élargissent les frontières du dire sur le réel et qui sont symptomatiques dans les médias. Par exemple, les titres de la presse écrite sont fertiles en mots-valises, à l'image de ces deux occurrences :

[40] Toujours Populidor.

Raymond Poulidor, 61 ans, V.R.P. sur le Tour de France, soigne sa popularité en continuant de jouer son rôle de « Poupou ».

(*Libération* du 25-07-1997)

[41] Zurinève drague les annonceurs.

Les annonceurs genevois tentent de jeter un nouveau pont avec leurs collègues de la capitale économique de la Suisse.

(*L'Hebdo* du 28-09-1999)

De tels mots-valises visent essentiellement à offrir une reconfiguration énonciative singulière sur deux réalités au demeurant connues : la popularité intacte du champion cycliste Raymond Poulidor, ainsi que la localisation de Zurich et de Genève en Suisse. Le valisage a ici pour but de renchérir sur ces deux réalités, en opérant une osmose radicale entre leurs composantes, laquelle transforme leur relation conjoncturelle en relation essentielle. On peut parler de schématisation phatique¹, dans la mesure où ces valisages sont avant tout destinés à mettre en évidence le positionnement iconoclaste de leurs producteurs et à frapper les lecteurs par leur forme unique. Du reste, dans les articles consécutifs, l'information factuelle reprend ses droits, selon l'écriture conventionnelle de la presse écrite.

De même, les slogans publicitaires reconfigurent discursivement le réel, suivant une schématisation cette fois argumentative. Soit deux slogans relevés dans une campagne pour la Nissan Micra en 2003 :

[42] a- Prapa

Adj. : se dit de quelque chose de pratique et de sympa.

Ex. : Une Micra prapa.

Parlez-vous Micra ?

(in *L'Express* du 03-04-2003)

1. D'après la terminologie de JAKOBSON (1963).

b- Spacte

Adj. : se dit de quelque chose de spacieux et de compact.

Ex. Une Micra spacte.

Parlez-vous Micra ?

(in *L'Express* du 02-07-2003)

Dans ces slogans, les publicitaires Micra enrichissent l'univers de la promotion automobile, en inventant un nouveau langage (« Parlez-vous Micra ? ») fait de valisages hors normes, sous forme d'hapax. Ce langage étonnant est doublement argumentatif. D'abord, par rapport à la concurrence, il adopte un positionnement expressif audacieux, doublé d'un pastiche de dictionnaire, propre à séduire le public. Ensuite, il requalifie le produit par deux facettes valorisées, qu'elles soient complémentaires (« prapa ») ou antonymiques (« spacte »), ce qui accroît d'autant plus son créneau commercial.

2.3. Mot-valise et exploration d'univers contrefactuels

À un degré extrême, le mot-valise ne se borne plus à élargir l'espace notionnel de notre monde effectif, mais ses télescopes créent de nouveaux mondes par-delà les limites de celui-ci et à l'encontre de ses représentations¹. On est dès lors en présence de mots-valises idiolectaux beaucoup plus ouverts sur le plan interprétatif et véritablement performatifs : leur dire fait naître d'emblée un univers étrange révélant des parcours cognitifs inédits. De tels mots-valises s'inscrivent principalement dans deux pratiques.

2.3.1. Pratique ludique

La première pratique est d'ordre ludique, recherchant dans le mot-valise un dérèglement jubilatoire du matériau linguistique et des rapprochements sémantiques fortuits. Cette pratique trouve sa pleine expression dans les dictionnaires de mots-valises qui fleurissent depuis quelques années, à l'instar de ceux de Clément et Gréverand (1993), de Créhange (2004) ou de Thibaud (2005). La préface du recueil de Finkielkraut (1979, 13-14) revendique clairement la refondation de notre cognition grâce à la fabrication de mots-valises :

1. D'où la qualification de « contrefactuels » que nous donnons à ces nouveaux mondes.

Là réside le vrai plaisir : vous qui n'êtes pas philosophe, vous inventez des notions [...]. Votre univers mental vacille, et des objets impensables viennent d'être nommés [...]. Comment retourner avec plaisir à l'ordre établi, quand vous avez vu s'estomper les frontières entre les vocables, et se recomposer sous vos yeux un trésor verbal fait de mélanges incongrus, criards, ou très doux ? [...] Si l'on veut accéder à la pluralité des mondes, si l'on veut échapper au découpage immuable qui nous fait croire que le monde est un, [...] il faut mêler les mots, les contaminer, les confondre : il faut métisser le vieux dictionnaire.

Concrètement, les dictionnaires de mots-valises procèdent en deux étapes, comme en témoignent ces exemples de Finkielkraut :

- [43] a- *Atermoyer* : Différer l'engloutissement fatal. (23)
 b- *Larmoir* : Meuble servant à ranger les pleurs. (71)
 c- *Pharandole* : Danse des lumières sur l'océan. (90)

Dans un premier temps, selon une démarche onomasiologique, il convient de croiser deux termes qui ont entre eux quelque trait de ressemblance, le lexique existant étant traité comme un simple matériau malléable à volonté. Le valisage qui résulte de ce croisement donne lieu à une interprétation plurielle, certes canalisée par la définition ensuite accolée au mot-valise produit. Cette définition laisse toutefois une grande place à l'imaginaire, que ce soit par sa teneur énigmatique (« Différer l'engloutissement fatal » en [43 a]) ou par ses associations notionnelles incongrues (« Meuble servant à ranger les pleurs » en [43 b]).

2.3.2. *Pratique littéraire*

Élaborés dans une énonciation littéraire, les mots-valises contrefactuels aboutissent à un même jeu sur la plasticité de nos représentations, mais ils cessent d'être gratuits pour répondre à divers projets. Ceux-ci peuvent aller dans le sens de la formation d'un univers onirique, illustré par *De l'autre côté du miroir* de Lewis Carroll, ce titre explicitant déjà une transgression des frontières notionnelles, observable dans cet extrait :

- [44] Bredoulocheux
 Il était reveneure ; les slictueux toves
 Sur l'alloinde gyraient et vriblaient ;

Tout flivoreux vaguaient les borogoves ;
Les verchons fourgus bourniflaient. (223)

À travers leur identification problématique due à une fusion complexe qui dépasse souvent deux termes, et cela malgré les explications détaillées de Humpty Dumpty, les mots-valises de ce passage suscitent un monde fantastique. Celui-ci consiste en la genèse de créatures monstrueuses (« les verchons », sur *vert* et *cochon*), d'entités spatiales inconnues (« alloinde » sur *allée*, *loin* et *de*), de propriétés inusitées (« slictueux » sur *souple*, *lisse* et *onctueux*) ou d'actions non enregistrées dans notre encyclopédie (« vribler » sur *vibrer* et *vrille*¹).

Dans d'autres contextes, la production littéraire de mots-valises répond à une visée contestataire, dont rend compte *Le Drame de la vie* de Valère Novarina. Cette pièce de théâtre qui revisite à sa façon la *Genèse* et la création du monde abonde en valisages, tels que ceux-ci :

- [45] a. J'ai rêvé d'assassaliner la saucière ! (128)
 b. On ne voit plus leurs âmeçons ? (222)
 c. Poupet en mon bercueil, j'aimais bien mieux l'allemand. (231)
 d. Il crusifonne l'heure de sa fin, [...] c'est le seul de nous à être né sans tuyau. (359)

Grâce à ces mots-valises, Novarina met en place un anti-univers dévalorisant contre nos représentations idéalisées du monde. Cet anti-univers est fondé sur des mixages catégoriels qui matérialisent le spirituel (« âmeçon », « il crusifonne »), ainsi que les relations humaines (« saucière »), ou qui anticipent la mort dès la naissance (« bercueil² »).

1. Même si Lewis Carroll qualifie lui-même ses créations de « portmanteau words », terme qui relève de la famille terminologique du mot-valise, et même si les linguistes — comme GRÉSILLON (1984) ou HESBOIS (1986) — voient généralement dans ces créations des « mots-valises », on est aux confins du processus. En effet, de tels néologismes sont susceptibles d'autres interprétations dans le cadre de la composition ou de la libre association lexicale.

2. Ces mots-valises sont éclairés par l'isotopie de leur cotexte. En particulier, celle-ci permet d'interpréter *âme* + *hameçons* sous « âmeçons », *crucifix* + *siphonne(r)* sous « il crusifonne », ou *berceau* + *cercueil* sous « bercueil ». Par-delà les contextes littéraires et ludiques, la production de mots-valises dans le langage de certains malades mentaux atteste une même pratique contrefactuelle. Mais comme le souligne GRÉSILLON (1985), leurs remodelages cognitifs sont indissociables du corps souffrant.

Conclusion

Nous avons vu comment les mots-valises subvertissent et remodelent les frontières du lexique à deux niveaux indissociables : celui des lexèmes eux-mêmes et celui des représentations cognitives qu'ils véhiculent. Dans l'ensemble, ces remodelages produisent des fusions néologiques dans le discours à partir des catégories lexicales discontinues construites en langue, les amalgames formels des mots-valises s'accompagnant de mixages sémantico-référentiels qui étendent le champ de nos concepts selon des parcours toujours renouvelés. Plus spécifiquement, cette activité syncrétique se signale par sa gradualité entre des valisages prototypiques et un niveau seuil où il n'est pas toujours évident de reconnaître s'il y a mot-valise. Elle se caractérise aussi par son statut fluctuant d'entre-deux qui se manifeste sur plusieurs plans : entre la langue et le discours, entre la régularité et la singularité, entre deux mots, deux catégories, deux notions... À cela s'ajoute la tension inhérente à une telle activité syncrétique, due au fait que les mots-valises réalisent l'improbable, à savoir concilier le même et l'autre dans les frontières d'un seul signifiant. En tout cas, les reconfigurations lexicales des mots-valises mettent en lumière la vitalité de la néologie discursive, en nous rappelant que « c'est dans la parole que se trouve le germe de tous les changements » (Saussure, 1974, 138). De plus, en jouant sur la malléabilité du langage, ces reconfigurations nous confirment les insuffisances du lexique standardisé et ses nécessités de réaménagement face aux besoins de la communication.

Références bibliographiques

- APOTHÉLOZ D., 2002, *La Construction du lexique français*, Paris, Ophrys.
- AQUIEN M., 1993, *Dictionnaire de poétique*, Paris, Le Livre de Poche.
- BACRY P., 1992, *Les Figures de style*, Paris, Belin.
- BENVENISTE E., 1974, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, NRF Gallimard.
- BETH A. & MARPEAU E., 2005, *Figures de style*, Paris, Librio.
- BONHOMME M., 1998 a, « La néologie par télescope en français contemporain : le cas de la publicité », *Atti del XXI Congresso Internazionale di Linguistica e Filologia Romanza*, vol. III, Tübingen, Niemeyer, 89-98.

- BONHOMME M., 1998 b, *Les Figures clés du discours*, Paris, Le Seuil, « Mémo ».
- BONHOMME M., 2005, *Pragmatique des figures du discours*, Paris, Champion.
- BONNARD H., 1983, *Procédés annexes d'expression*, Paris, Magnard.
- BOREL M.-J., GRIZE J.-B. & MIÉVILLE D., 1983, *Essai de logique naturelle*, Berne, Peter Lang.
- CLÉMENT Y.-M. & GRÉVERAND G., 1993, *Pianissimots*, Paris, Many.
- CRÉHANGE A., 2004, *Le Pornithorynque est un salopare*, Paris, Mille-et-une-nuits.
- FERDIÈRE G., 1962, « Mes mots maux-biles », *Bizarre* 32-33, 133-145.
- FINKIELKRAUT A., 1979, *Ralentir : mots-valises!*, Paris, Le Seuil.
- FRADIN B., 1997, « Les mots-valises : une forme productive d'existants impossibles ? », *Silexicales* 1, 101-110.
- FROMILHAGUE C., 1995, *Les Figures de style*, Paris, Nathan.
- GAUDIN F. & GUESPIN L., 2000, *Initiation à la lexicologie française*, Bruxelles, Duculot.
- GRAMMONT M., 1971, *Traité de phonétique*, Paris, Delagrave.
- GRÉSILLON A., 1984, *La Règle et le monstre : le mot-valise. Interrogations sur la langue, à partir d'un corpus de Heinrich Heine*, Tübingen, Niemeyer.
- GRÉSILLON A., 1985, « Le mot-valise : un "monstre de langue" ? », in *La Linguistique fantastique* (éd. S. Auroux, J.-C. Chevalier et al.), Paris, Denoël, 245-259.
- GROUPE μ , 1970, *Rhétorique générale*, Paris, Larousse.
- GRUNIG B., 1990, *Les Mots de la publicité*, Paris, Presses du C.N.R.S.
- GUILBERT L., 1975, *La Créativité lexicale*, Paris, Larousse.
- HESBOIS L., 1986, *Les Jeux de langage*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.
- IBRAHIM A. H., 1984, « Néologismes par télescopage », *Le Français dans le monde* 182, Paris, Hachette/Larousse, 97-99.
- JAKOBSON R., 1963, *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit.
- LEHMANN A. & MARTIN-BERTHET F., 1998, *Introduction à la lexicologie*, Paris, Dunod.

- MARTIN J.-P., 1976, « La condensation », *Poétique* 26, 181-206.
- MILNER J., 1982, « Les monstres de langue », *DRLAV* 27, 24-45.
- MORTUREUX M.-F.,
1997, *La Lexicologie entre langue et discours*, Paris, Sedes.
- PARIS J., 1972, « L'agonie du signe », *Change* 11, 133-173.
- RONAT M., 1975, « L'hypotexticale », in *La Langue manifeste*
(éd. M. Ronat), Paris, Action Poétique, 89-102.
- SAUSSURE F. (de),
1974, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- THIBAUD J.-J., 2005, *Nouveaucabulaire*, Paris, Le Cherche-midi.